



Parc
naturel
régional

de la Forêt d'Orient

Une autre vie s'invente ici.

Programme visite de la délégation
28 et 29 mai 2024

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

LOGISTIQUE

La délégation sera composée des représentants suivants :

- CNPN : 2 rapporteurs (Magali Cerles et Christian Arthur) + 1 chargé de mission du Ministère (Kévin Cao)
- FPNRF : 1 rapporteur (Jean Mangion) + 1 chargé de mission de la FPNRF (Fabien Hugault)
- DREAL Grand Est : 3 personnes (Jean-Paul Torre, Muriel Robin et Véronique Chemin)
- Région Grand Est : 2 personnes (Dominique Lorette et Christine Saufrignon) + élus
- PNRFO : 4 personnes (Jésus Cervantes, Sophie Payer, Cécile Debou et Quentin Mazet) + élus et agents en fonction de la thématique



L'hébergement sera en chambre individuelle à l'Auberge de la Plaine sur la commune de La Rothière

27 mai : 5 personnes (Magali Cerles, Christian Arthur, Kevin Cao, Dominique Lorette, Christine Saufrignon)

28 mai : 8 personnes (Magali Cerles, Christian Arthur, Kevin Cao, Jean Mangion, Fabien Hugault, Jean-Paul Torre, Dominique Lorette, Christine Saufrignon)

Transport : L'ensemble des trajets sera effectué en autocar de 35 places avec WC et climatisation.

Repas du midi :



28 mai – 12h-13h : Bistrot Nouveau formule entrée, plat et dessert (café compris) à 18,90 €



29 mai – 12h-13h : Le Belvédère formule « Au Bord de l'eau » entrée, plat et dessert à 36,00€



Beaucoup de moustiques cette année à cause des fortes pluies, prévoir des habits couvrants (pantalon et manches longues) et des lotions antimoustiques.

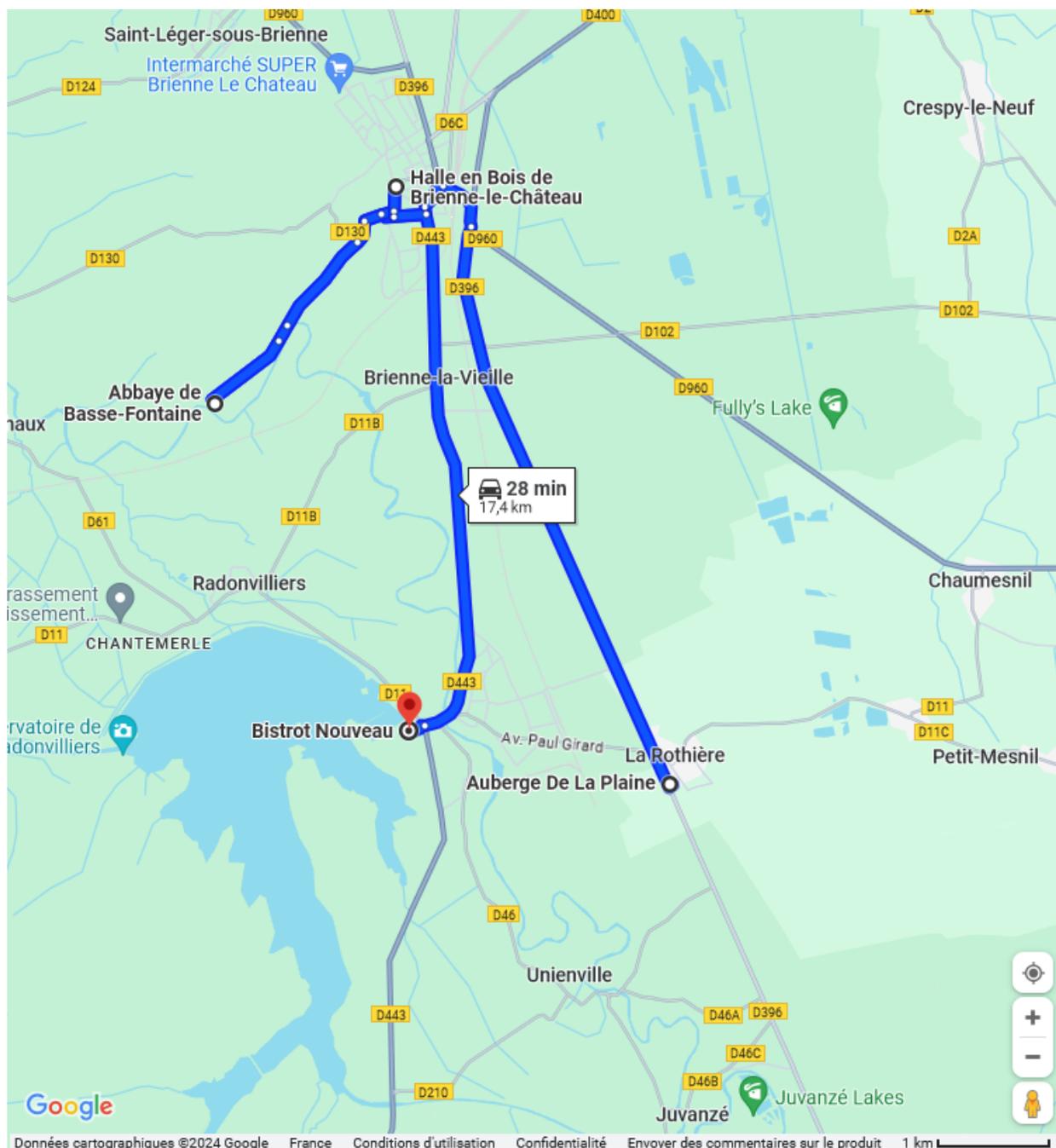


Équipements à prévoir : Chaussures de marche et/ou bottes Vêtements de pluie, casquette, crème solaire

MARDI 28 MAI

L'ensemble de la délégation est attendu à l'Auberge de la Plaine à La Rothière à 8h00

Départ en bus à 8h15



Trajet de l'Auberge de la Plaine jusqu'à l'Abbaye de Basse Fontaine (9,1 km) : 15 min

SÉQUENCE I

Mardi 28 mai 2024 - 8h30 : Abbaye de Basse Fontaine – Brienne-la-Vieille

Durée : 2h00

Thématiques : Éducation, Culture, Forêt, Économie/Filières, Biodiversité



Photo ADT de l'Aube

Inscrite au titre des monuments historiques en 1926, l'abbaye de Basse Fontaine doit sa fondation à Gauthier II, comte de Brienne et seigneur de Ramerupt. En 1143, Il invite des moines de l'abbaye de Beaulieu à venir s'établir dans un endroit calme et paisible de la forêt du Défaut au bord de la rivière Aube et proche d'une fontaine aux eaux claires.

De l'Abbaye fondée au XIIème siècle, il ne reste qu'une partie de cloître et d'anciens bâtiments agricoles. L'ancienne étable a été rénovée en maison d'habitation en 2021 par les nouveaux propriétaires Marine et Julien qui travaillent également à l'installation d'une petite ferme familiale.

L'association « Les Amis de Basse Fontaine » a été créée en 2021. Des animations « nature » pour le Grand Public sont régulièrement organisées en partenariat avec le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

Illustration des mesures de la Charte :

Mesure 1.1.2 – Agir pour une gestion forestière ciblée sur la production de bois de qualité et respectueuse du fonctionnement naturel des écosystèmes forestiers

Mesure 1.2.1 – Développer une offre culturelle ancrée au territoire et attractive

Mesure 2.2.2 – Préserver les milieux naturels et productifs pour un territoire résilient face aux changements climatiques

Mesure 2.3.3 – Accroître la résilience du territoire aux changements climatiques

Mesure 4.1.2 Sensibiliser, éduquer et mobiliser : tous acteurs au quotidien de la mise en œuvre de la Charte

Déroulé :

- Séquence introductive par **Jésus Cervantes** - Président du PNR de la Forêt d'Orient
- Intervention de **Annie Duchêne** – Conseillère régionale Région Grand Est
- Présentation du domaine abbatial et de ses activités : *gestion forestière, productions paysannes, travaux de restauration de l'abbaye, actions de l'association des Amis de Basse Fontaine en partenariat avec le PNRFO (suivis naturalistes et animations)*
- Objectifs de la Charte Forestière de Territoire du PNRFO : *gestion forestière (Cf [Paroles d'acteur – La forêt](#)), adaptation au changement climatique (Cf [Une convention pour créer des îlots de sénescence](#)), formations, actions de sensibilisation...*

Élus du PNR : Christian Denormandie - Président de la Commission Agriculture-Forêt du PNR et Maire de Piney, **Gaël Grosmaire** - Délégué du PNR et Maire de Brienne-la-Vieille

Conseil scientifique du PNR : Bruno Fauvel – Président

Agents du PNR : Nicolas Lété – Chargé de mission ENEDD, **Eve Dusacre** - Chargée de mission Forêt et Garde du littoral, **Claire Parise** - Cheffe du pôle Environnement

Partenaires clés : Marine Brunelet – Présidente de l'association des Amis de Basse Fontaine, **Jean-Pierre Bezins** – Vice-Président COFORIO, **Paul Bonhomme** – FOGEDDEV, **Fabrice Beynette** - CNPF, **Emmanuel Fery** – Coordinateur pôle éducation à l'environnement du CPIE Sud Champagne

Trajet de l'Abbaye de Basse Fontaine à Brienne-le-Château (2,7 km) : 8 min

SÉQUENCE 2

Mardi 28 mai 2024 - 10h30 : Brienne-le-Château (Halle)

Durée : 1h30

Thématiques : Paysage, Architecture, Urbanisme, Forêt, Économie/Filières



Photo ADT de l'Aube

Brienne-le-Château fait partie des cinq communes jouant les rôles de bourgs-centres sur le territoire. Au carrefour de plusieurs axes de circulation majeurs, c'est le plus important bassin de vie de l'Est du territoire. Cette petite ville de 3300 habitants environ, est remarquable par ses nombreux monuments historiques dont sa halle en bois datant du 15^{ème} siècle et son magnifique château néoclassique qui, sur sa butte domine toute la plaine. Marquée par l'histoire et les Comtes de Champagne, la « ville impériale » est surtout célèbre par le séjour qu'y a fait Napoléon Bonaparte à l'École Militaire et par la bataille qu'il y livra en 1814 contre l'armée de Blücher, lançant la campagne de France. La ville de Brienne-le-Château a partiellement été détruite en 1940 pendant la Seconde Guerre Mondiale, une réflexion autour des aménagements urbains est engagée dans le cadre de la révision de son PLU.

La ville accueille également une scierie de feuillus qui transforme principalement le chêne. La transformation est destinée vers plusieurs secteurs d'activité comme la tonnellerie, la menuiserie, le parquet, le meuble, la charpente, le négoce, les bois sous rails, etc.

Illustration des mesures de la Charte :

Mesure 1.1.5 - Développer le recours aux matériaux biosourcés et géosourcés et aux savoir-faire locaux

Mesure 1.2.2 - Protéger et valoriser l'identité du patrimoine bâti

Mesure 1.3.2 - Conforter l'identité des villages et des bourgs-centres

Mesure 2.4.1 - Dynamiser les cœurs de villes et conserver des villages de qualité

Mesure 2.3.3 - Accroître la résilience du territoire aux changements climatiques

Déroulé :

- Suite de la discussion autour de la filière bois (première et deuxième transformation) : Cf [*Paroles d'acteur – La forêt, présentation du pôle Bois Sud Champagne...*](#)
- Déambulation jusqu'au centre-ville, présentation historique du bourg centre et des enjeux actuels de la commune (*révision en cours de son PLU, gestion des monuments historiques...*) et plus largement des objectifs de développement du bassin de vie de Brienne
- Objectifs pour maintenir l'identité architecturale et paysagère du territoire : *gestion différenciée des espaces urbains, mise en place d'outil de concertation (résidence d'architecture et de paysage), végétalisation des espaces publics...*

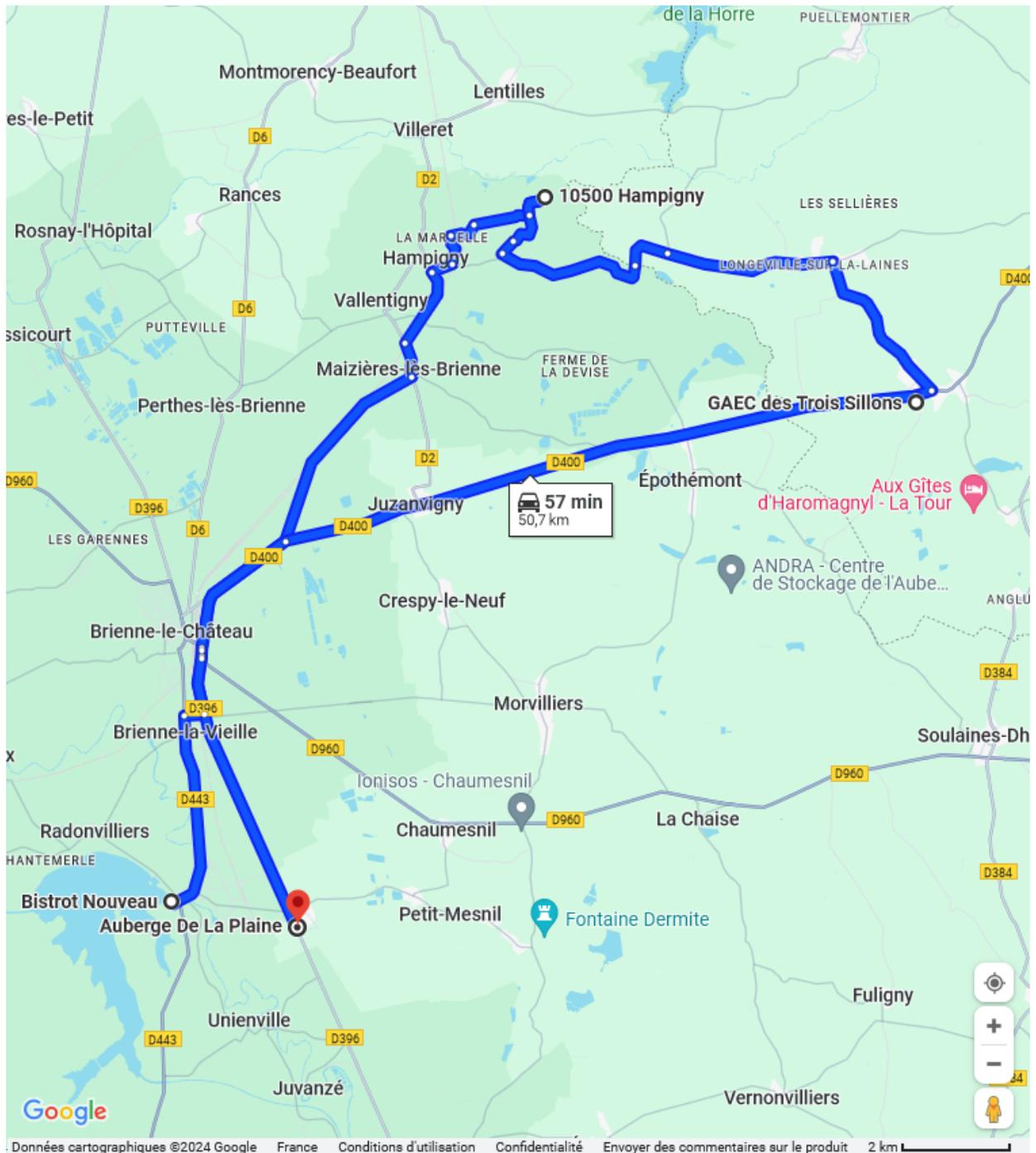
Élus du PNR : Maurice Doiselet et Bernard Mathieu - élus du Conseil municipal de Brienne-le-Château, **Bruno Dezobry** – Président de la CC Lacs de Champagne et Maire de Vallentigny, **Gilles Loyer** - membre du Bureau syndical du PNR

Agents du PNR : Eve Dusacre - Chargée de mission Forêt et Garde du littoral, **Thomas Gouverneur** - Chargé de mission Urbanisme et Architecture, **Antoine Roland** - Chargé de mission Urbanisme et Paysage

Partenaires clés : Philippe Charmont – Président Pôle Bois Sud Champagne, **Anthony Paul** – Gérant ETF Paul, **Michaël Simier** – Vice-Président FIBOIS Grand Est, **Mathieu Huard** – Responsable Unité Territoriale de l'ONF, **Yoan Courtaut** - Ingénieur des services culturels et du patrimoine de UDAP de l'Aube

Trajet de Brienne-le-Château au Bistrot Nouveau à Dienville (5,7 km) : 10 min

12h10-13h : Repas à Dienville (sur le port) au Bistrot Nouveau



Trajet du Bistrot Nouveau à Dienville jusqu'à Hampigny (16,7 km) : 25 min

SÉQUENCE 3

Mardi 28 mai 2024 - 13h30 : Prairies du Ham – Hampigny

Durée : 2h00

Thématiques : Biodiversité, Ressource en eau, Éducation



Photo David Bécu

Hampigny est une commune engagée dans la préservation des zones humides. Une convention de gestion sur 58 hectares des « prairies du Ham » (photo ci-contre) a été signée en 2023 entre la commune, le PNR de la Forêt d'Orient et le CEN Champagne-Ardenne. D'autres actions sont portées par la commune : engagement dans la Charte Natura 2000 (présence des sites « Prairies de la Voire et de l'Héronne » et « Herbages et cultures des vallées de la Voire, de l'Héronne et de la Laines »), organisation d'événements ou d'animations sur les prairies humides communales et leur biodiversité, participation des habitants et acteurs locaux aux projets du village...

Au vu de son engagement et de sa présence au sein du site Ramsar « Étangs de la Champagne humide », la commune a souhaité candidater au label Ville des Zones Humides en 2023 et a créé un « comité local zones humides » qui a pour but de suivre les actualités sur les zones humides de la commune et de donner son avis sur les actions entreprises. Le PNR de la Forêt d'Orient, en tant que co-animateur du site Ramsar (avec l'EPTB Seine Grands Lacs), l'a accompagnée dans la rédaction de son dossier de candidature.

Illustration des mesures de la Charte :

Mesure 1.1.1 - S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et attractive pour le territoire

Mesure 2.1.1 - Préserver des ressources en eau vivantes, de qualité et diversifiées

Mesure 2.2.1 - Renforcer la fonctionnalité écologique du territoire à toutes ses échelles

Mesure 2.2.3 - Valoriser la nature ordinaire (prairies, haies, vergers...)

Mesure 4.1.2 Sensibiliser, éduquer et mobiliser : tous acteurs au quotidien de la mise en œuvre de la Charte

Déroulé :

- Présentation des prairies humides du Ham : *intérêt écologique, touristique et pédagogique du site (convention de gestion entre la commune, le PNRFO et le CEN de Champagne-Ardenne), déclinaison de la SNAP sur le territoire dont la politique ENS du Département de l'Aube et la gestion des sites Natura 2000 par la Région Grand Est (Cf [Paroles d'acteurs – Gestion des espaces naturels et biodiversité](#))*
- Stratégie en faveur des zones humides : *animation et gestion de la zone Ramsar « Étangs de la Champagne humide », protection et restauration des milieux humides et aquatiques (secteur de la Voire) ...*

Élus du PNR : **Hervé Chambon** - Secrétaire du Bureau syndical du PNR et Maire de Hampigny, **Claude Homehr** - Présidente de la Commission environnement du PNR, **Christiane Welti** - Maire de Rives Dervoises et Conseillère communautaire de la CA Grand Saint-Dizier, Der et Vallées

Agents du PNR : **Claire Parise** - Cheffe du pôle Environnement, **Justine Thomas** - Chargée de mission Ramsar

Partenaires clés : **Pascal Goujard** - Directeur de la prospective et des milieux aquatiques de l'EPTB Seine Grands Lacs, **Philippe Pinon-Guérin** - Directeur et **Yohann Brouillard** - Responsable Aube/Haute-Marne du CEN Champagne Ardenne, **Quentin André** - Animateur du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire, **Julien Chojnowski** - Chargé de mission Lacs du Grand Est au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Trajet des Prairies du Ham à Hampigny au GAEC des Trois Sillons à Louze (12,3 km) : 18 min

SÉQUENCE 4

Mardi 28 mai - 16h00 : GAEC des Trois Sillons – Louze (Rives Dervoises)

Durée : 1h45

Thématiques : Agriculture, Économie/Filières, Énergies Renouvelables et de Récupération



Photo Dominique Lemoine

Le Gaec s'est orienté vers l'agroforesterie pour améliorer la biodiversité mais aussi pour créer un microclimat durant les sécheresses et canicules au bénéfice de leur troupeau. Ainsi, une haie a été créée et quelques 1 200 arbres ont ainsi été plantés. Toujours en faveur de la biodiversité, six mares ont été creusées. L'élevage fait face aux changements climatiques qui peuvent entraîner des conditions annuelles météorologiques peu favorables à une bonne pousse de l'herbe, en altérant souvent à la fois la qualité et la quantité du fourrage. La place de l'arbre dans les exploitations, notamment en termes d'ombrage et d'apport de fraîcheur, est à repenser Le PNRFO organise notamment des formations à destination des agriculteurs sur le fourrage ligneux.

Le développement des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) est conditionné par des enjeux environnementaux, paysagers, économiques et sociaux. La production d'EnR&R constitue une ressource financière non négligeable. Favoriser les retombées économiques locales permettra d'investir dans la rénovation énergétique et de baisser la facture énergétique du territoire.

Illustration des mesures de la Charte :

Mesure 1.1.1 - S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et attractive pour le territoire

Mesure 1.1.5 - Développer le recours aux matériaux biosourcés et géosourcés et aux savoir-faire locaux

Mesure 1.2.3 - Faire vivre les savoir-faire et valoriser le patrimoine artisanal

Mesure 2.2.2 - Préserver les milieux naturels et productifs pour un territoire résilient face aux changements climatiques

Mesure 3.1.2 - Développer un bouquet énergétique, dans le respect des paysages, de l'environnement et des souhaits des habitants

Déroulé :

- Présentation à deux voix de l'exploitation et du projet agroforestier (**Patrick et Olivier Finot**) : *intérêt écologique et économique de l'agroforesterie, plantation de haies*
- Objectifs d'accompagnement des exploitants agricoles dont formations et développement de nouvelles filières et débouchés
- Objectifs de développement des ENR&R : *planification, bouquet énergétique...*
- Présentation du projet de centrale villageoise en Auto Consommation Collective sur la commune de Rives Dervoises (intervention de **Daniel Monnier** – Président de la SAS du Pays Dervois et Maire délégué de Louze)

Élus du PNR : Christian Denormandie - Président de la Commission Agriculture-Forêt du PNR et Maire de Piney, **Christiane Welti** - Maire de Rives Dervoises et Conseillère communautaire de la CA Grand Saint-Dizier, Der et Vallées

Agents du PNR : Cécile Mathellié - Chargée de mission Agri-Environnement, **Quentin Mazet** – Chef du pôle Aménagement – Développement

Partenaires clés : Renaud Blanchet - Conseiller spécialisé Agroforesterie à la Chambre d'Agriculture Aube – Haute-Marne, **Valentine Bonhomme** - Coordinatrice de SIL de Croigny

Trajet du GAEC des Trois Sillons à Louze jusqu'à l'Auberge de la Plaine à La Rothière (20,7 km) : 20 min

FIN JOURNÉE I

18h10 : Arrivée à l'hébergement – pause de 30 min

18h35 (max) : Départ en bus pour repas sur Troyes une des 4 Villes-Portes du projet de territoire avec Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine et Saint-Dizier

19h20 : Arrêt bus à l'Hôtel de Ville - 10 mn à pied pour rejoindre l'Hôtel du Département de l'Aube

22h00 (max) : Départ de Troyes en bus

22h45 : Arrivée à l'hébergement à La Rotière

**Monsieur Pichery, Président du Département de l'Aube,
convie l'ensemble de la délégation à une réception
à l'Hôtel du Département de l'Aube à Troyes à 19h30**

Personnalités invitées (sous confirmation) :

- Madame Héliot-Couronne, Conseillère Régionale, représentera Franck Leroy, Président de la Région Grand Est
- Madame Duchêne, Conseillère Régionale Région Grand Est
- Monsieur Gouverneur, Conseiller Départemental de la Haute-Marne
- Madame Homehr, Co-présidente de la commission Économie – emploi / Développement durable du Département de l'Aube



MECREDI 29 MAI

L'ensemble de la délégation est attendu à l'Auberge de la Plaine à La Rothière à 8h00

Départ en bus à 8h15



Trajet de l'Auberge de la Plaine jusqu'à la gare SNCF de Vendevre-sur-Barse (15,2 km) : 15 min

SÉQUENCE 5

Mercredi 29 mai 2024 - 8h30 : Vendevre-sur-Barse (Gare SNCF)

Durée : 1h30

Thématiques : Mobilités, Tourisme, Histoire/Culture, Économie



Vendevre-sur-Barse est le deuxième pôle urbain du territoire qui concentre une grande partie des services avec notamment la gare SNCF seule desserte ferroviaire sur le territoire, les autres gares étant utilisées pour le fret. La gare est d'ailleurs en pleine mutation pour devenir un pôle d'échange multimodal avec un nouveau hall d'accueil des voyageurs, une station d'autopartage et de vélo ainsi que des services mettant en valeur les productions locales. L'objectif serait à terme de relier ce pôle à la Maison du Parc par une voie-verte.

La commune bénéficie du programme Petite ville de demain lui permettant de mettre en place des actions de réhabilitation de ses espaces publics et de dynamisation du commerce.

Sur le plan touristique, elle dispose également d'atouts historiques, naturels et architecturaux et est située à 10km de Nigoland, 3ème parc d'attraction de France. Accompagnée par le PNR, elle a mis en place un sentier pédestre traversant le centre-ville. Elle bénéficie également d'un Escape Game extérieur basé sur l'histoire des Templiers et son intrigue du Triangle Secret se déroulant sur plusieurs sites du Parc.

Illustration des mesures de la Charte :

Mesure 1.1.3 - Adapter les activités et services aux habitants

Mesure 1.1.4 - Valoriser durablement les ressources locales grâce aux activités touristiques et de loisirs

Mesure 2.4.1 - Dynamiser les cœurs de villes et conserver des villages de qualité

Mesure 3.1.1 - Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre (transports, habitat, entreprises, déchets)

Mesure 3.2.1 - Aménager un territoire facilitant l'accès aux activités et services sur de courtes distances (polarités...)

Mesure 3.2.2 - Développer un bouquet d'offres de mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour les habitants et touristes

Déroulé :

- Présentation du nouveau pôle d'échange multimodal : *ambition et objectif du projet...*
- Présentation de la stratégie en faveur des mobilités douces par le Département de l'Aube (intervention de **Philippe Pichery**, Président du Département de l'Aube)
- Construction de nouvelles offres touristiques basées sur la mise en valeur des patrimoines culturels et naturels du territoire : *circuit Mélusine, Triangle Secret - Escape Game, étude pour la réalisation d'un circuit gravel, formation et accompagnement des professionnels du tourisme.*
- Présentation de l'association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Élus du PNR : Marielle Chevallier - Membre du Bureau syndical du PNR, Maire de Vendevre-sur-Barse et Vice-Présidente de la CC de Vendevre-Soulaines, **Alain Chenet** - Représentant des bourgs centres au Bureau syndical du PNR et Conseiller municipal de Vendevre-sur-Barse

Agents du PNR : Benjamin Vu Van - Chef du pôle Relations aux publics et Valorisation du territoire, **Quentin Mazet** - Chef du pôle Aménagement - Développement

Partenaires clés : Marie-France Barret - Présidente de l'association des Amis du Parc, **Cécile Lupo** - Directrice adjointe de l'Agence Départementale du Tourisme de l'Aube, **Adeline Loison** - Directrice de l'Office du Tourisme des Grands Lacs de Champagne

Trajet de la gare SNCF de Vendevre-sur-Barse jusqu'à Montreuil-sur-Barse (17,1 km) : 20 min

SÉQUENCE 6

Mercredi 29 mai 2024 - 10h30 : Rivière Barse (rue de l'Abbaye à Montiéramey)

Durée : 1h15

Thématiques : Biodiversité, Ressource en eau, Agriculture



Photo PNRFO

Sur le territoire historique du PNR de la Forêt d'Orient, plus d'1/3 de la Surface Toujours en Herbe a été remis en culture. C'est pourquoi, le PNR anime plusieurs dispositifs agroenvironnementaux de soutien aux agriculteurs sur son territoire, dans l'objectif de préserver et maintenir les surfaces en prairies permanentes, notamment les prairies humides. Depuis 2008, ce sont ainsi près de 3,5 millions d'euros qui ont été mobilisés par le Parc au profit des éleveurs, pour 1 055 ha de prairies sous contrats MAE. Mis en place depuis 2021 le PNRFO et l'Agence de l'Eau Seine Normandie expérimentent le dispositif PSE qui complète les MAE en dehors des sites Natura 2000. Ainsi 31 exploitations se sont engagées, soit plus de 4 000 ha de Surface Agricole Utile, dont la moitié en prairies permanentes humides.

La collaboration avec les établissements publics qui ont la compétence GEMAPI sur le territoire, dont le SDDEA, permet des actions en synergie autour des documents-cadres déjà produits (CTEC, plans d'actions...). Les actions ciblent les secteurs les plus dégradés comme la Barse et la Boderonne où des travaux ont eu lieu en 2022.

Illustration des mesures de la Charte :

Mesure 1.1.1 - S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et attractive pour le territoire

Mesure 2.1.1 - Préserver des ressources en eau vivantes, de qualité et diversifiées

Mesure 2.1.2 - Gérer durablement les usages des ressources en eau dans un contexte de dérèglements

Mesure 2.2.3 - Valoriser la nature ordinaire (prairies, haies, vergers...)

Mesure 2.3.3 - Accroître la résilience du territoire aux changements climatiques

Déroulé :

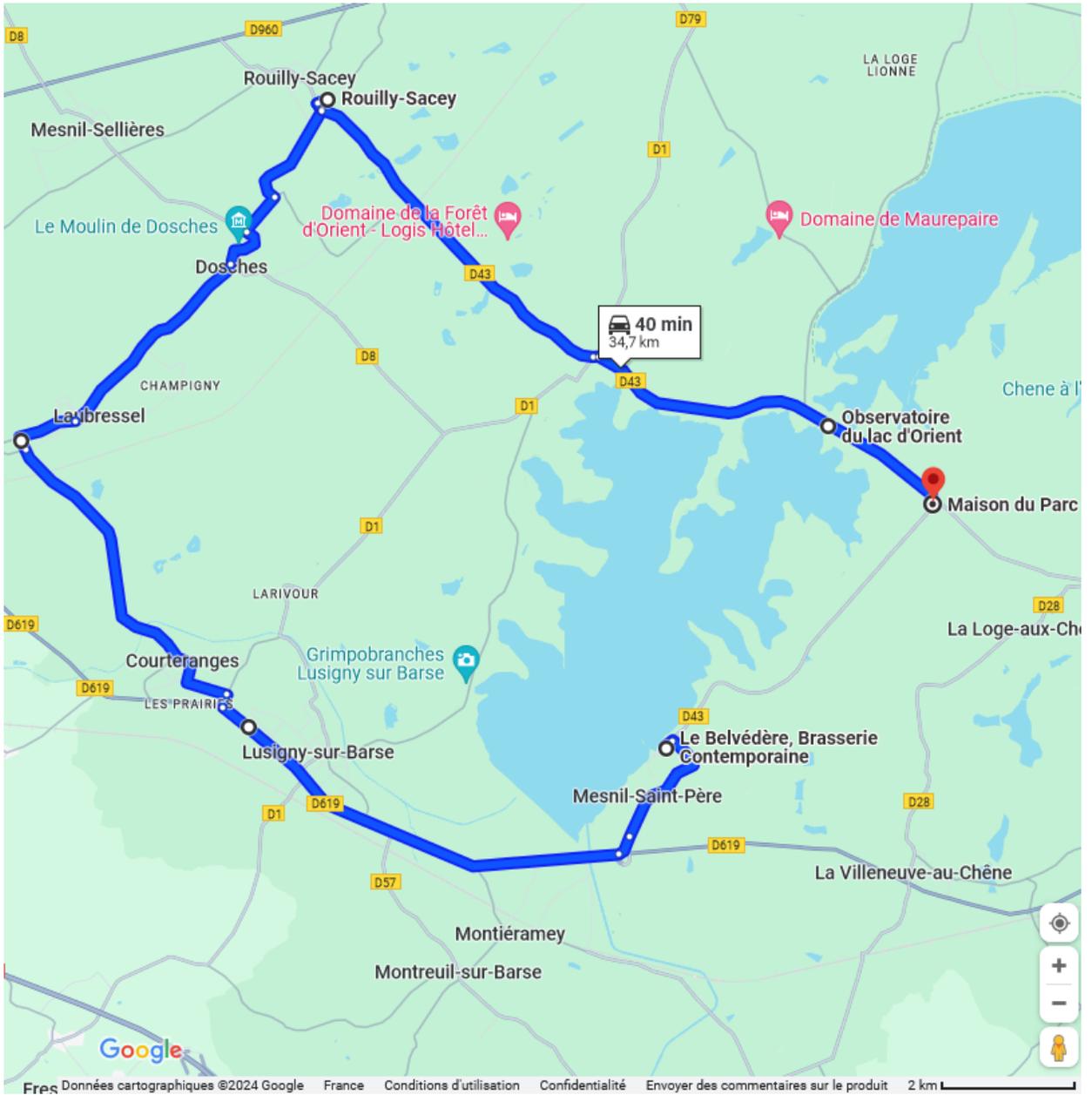
- Maintien des prairies permanentes humides du territoire : *présentation des [dispositifs agroenvironnementaux portés par le PNR](#), valorisation et accompagnement des pratiques agricoles vertueuses et novatrices, mise en place et financement de contrats type Paiements pour Service Environnementaux pour les exploitants agricoles (Cf [vidéo de présentation](#))...*
- Restauration des continuités écologiques de la TVB : *travaux de restauration du Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (SDDEA) sur la Boderonne et sur la Barse, sensibilisation (Cf [vidéo de présentation](#)), accompagnement des exploitants agricoles et collectivités, projet de restauration des mares, rupture de corridor de la Trame Verte (Autoroute A5)*

Élus du PNR : **Jean Lasnier** - Second adjoint au Conseil municipal de Montreuil-sur-Barse et éleveur bovins bénéficiaire des PSE, **Claude Homehr** - Présidente de la Commission environnement du PNR, **Christian Denormandie** - Président de la Commission Agriculture-Forêt du PNR et Maire de Piney
Agents du PNR : **Cécile Mathellié** - Chargée de mission Agri-Environnement, **Estelle Urien** - Chargée de mission Zones Humides Botanique

Partenaires clés : **Simon Bezain** - Agence de l'eau Seine Normandie, **Maelle Miro Padovani** - Cheffe du service des Bassins ou **Théophile Miori** - Technicien rivière au SDDEA, **Fabrice Moulet** - Directeur de la Fédération de l'Aube pour la pêche et la protection du milieu aquatique, **Jean-Luc Follet** - Responsable du territoire ou **Sandrine Renault** Animation transversale inTERREactions à la Chambre d'Agriculture Aube - Haute-Marne, **Ophélie Collard** - Conseillère bovins à Alysé Élevage

Trajet de Montreuil-sur-Barse jusqu'à Le Belvédère à Mesnil-Saint-Père (5,5 km) : 10 min

12h-13h : Repas au restaurant Le Belvédère à Mesnil-Saint-Père (face au lac d'Orient)



Trajet du restaurant Le Belvédère à Mesnil-Saint-Père jusqu'à Rouilly-Sacey (22,8 km) : 26 min

SÉQUENCE 7

Mercredi 29 mai 2024 - 13h30 : Lecture de paysage – Rouilly-Sacey (Chemin du Moulin)

Durée : 1h30

Thématiques : Paysage, Architecture, Urbanisme, Tourisme, Culture/Éducation



Photo PNRFO

Le Balcon du Parc est l'incontournable point de vue du territoire pour les amoureux des paysages à perte de vue. Marqué par un dénivelé important, il constitue au Nord-Ouest de notre territoire la limite entre le plateau céréalière de la Champagne Crayeuse et la plaine de la Champagne Humide. Au Sud-Est, on quitte la Champagne Humide, ses forêts et ses étangs en atteignant les premiers reliefs du Barrois, qui s'accroissent progressivement pour devenir des coteaux où les grandes cultures laissent progressivement place à l'exploitation viticole.

Cette bute s'étend d'Ouest en Est du territoire et plusieurs aménagements permettent une lecture des paysages, comme au belvédère de Rouilly-Sacey où se situe une table d'observation en bois.

Le Plan de Paysage du PNR propose un plan d'actions concret adapté au territoire. Il a pour mission d'aider les collectivités à construire les paysages de demain dans le respect des identités locales et de relever les défis des transitions à venir (écologique, démographique, économique, énergétique...).

Illustration des mesures de la Charte :

Mesure 1.1.4 – Valoriser durablement les ressources locales grâce aux activités touristiques et de loisirs

Mesure 1.3.1 – Affirmer et valoriser la qualité des paysages productifs

Mesure 1.2.3 – Faire vivre les savoir-faire et valoriser le patrimoine artisanal

Mesure 4.1.1 Accroître, diffuser, valoriser, les connaissances produites sur le territoire du PNR

Mesure 4.1.2 Sensibiliser, éduquer et mobiliser : tous acteurs au quotidien de la mise en œuvre de la Charte

Déroulé :

- Présentation du projet d'aménagement de Rouilly-Sacey avec l'ENSTIB d'Épinal
- Lecture des paysages de la Champagne humide et de la Champagne crayeuse séparées par le « Balcon du Parc » : *discussion autour des marqueurs du paysage, présentation du Plan de Paysage, objectif de valorisation touristique du « Balcon du Parc » ...*
- Exemple de sensibilisation aux paysages : *projet avec le centre de loisirs Les Salamandres sur la place de l'arbre dans le paysage...*
- Discussion autour du ZAN et des objectifs de limitation de la consommation d'espaces

Élus du PNR : Patrick Dyon - Vice-président du PNR et Maire de Rouilly-Sacey, **Olivier Jacquinet** – Président de la CC Forêts, Lacs, Terres en Champagne et Maire de Mesnil-Sellières, **Gilles Jacquard** - Président de la Commission Aménagement du PNR et Maire de Molins-sur-Aube

Agents du PNR : Antoine Roland - Chargé de mission Urbanisme et Paysage, **Nicolas Lété** – Chargé de mission ENEDD

Partenaires clés : Claudie Leitz – Directrice et **Guillaume Patris** – Urbaniste du Syndicat DEPART (SCoT des Territoires de l'Aube), **Christelle Delcombel** – Responsable du Centre de loisirs, **Dorothee Burot** - Conseillère Pédagogique Départementale (secteur Bar-sur-Aube)

Trajet de Rouilly-Sacey jusqu'à l'Observatoire du lac d'Orient (9,8 km) : 12 min

SÉQUENCE 8

Mercredi 29 mai 2024 - 15h20 : Observatoire du lac d'Orient (Piney)

Durée : 30 min

Thématiques : Biodiversité, Culture/Éducation



Photo Jean Pierre Besnard

Plus de 265 espèces d'oiseaux ont déjà été recensées sur le territoire du Parc dont plus de 130 espèces nicheuses. Les effectifs présents peuvent dépasser 40 000 individus pour les oiseaux d'eau (oies, canards, limicoles...) en période d'hivernage. Au-delà de l'avifaune, la mosaïque de milieux et de paysages du PNR sont sources d'une biodiversité riche et variée avec près de 2 300 espèces. Les résultats des comptages Wetlands International sur la zone Ramsar « Étangs de la Champagne humide » montre le rôle majeur du territoire pour les oiseaux d'eau : 106 385 y ont été comptabilisés. Les lacs Orient, Amance et Temple, ainsi que le lac du Der obtiennent de très bonnes positions nationales pour les populations Cygne de Bewick, Sarcelle d'hiver, Fuligule milouin, Canard chipeau.

La Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient (RNNFO) comprend 1 560 ha de zones lacustres et de forêts humides. Située au cœur du massif forestier d'Orient et sur les lacs du Temple et d'Orient, son intérêt réside dans sa situation stratégique pour l'avifaune en tant que halte migratoire et site d'hivernage.

Illustration des mesures de la Charte :

Mesure 1.1.4 - Valoriser durablement les ressources locales grâce aux activités touristiques et de loisirs

Mesure 2.2.1 - Renforcer la fonctionnalité écologique du territoire à toutes ses échelles

Mesure 4.1.1 Accroître, diffuser, valoriser, les connaissances produites sur le territoire du PNR

Mesure 4.1.2 Sensibiliser, éduquer et mobiliser : tous acteurs au quotidien de la mise en œuvre de la Charte

Déroulé :

- Gestion des espaces protégés : *présentation de la RNNFO, suivis des espèces remarquables et ordinaires, projet de remplacement de l'observatoire en partenariat avec Technopôle de l'Aube (Cf [Green build challenge](#))*

Élus du PNR : **Pascal Henri** - Membre du Bureau syndical du PNR et représentant de la CA de Troyes Champagne Métropole

Agent du PNR : **Jean Delannoy** – Conservateur des Réserves

Trajet de l'Observatoire du lac d'Orient jusqu'à la Maison du Parc (2 km) : 5 min

FIN JOURNÉE 2

Débriefing à la Maison du Parc de 16h00 à 17h00

- Présentation cartographique des objectifs de création d'aires protégées
- Discussions autour des enjeux liés au développement des ENR&R

Départ de la Maison du Parc vers 17h15 pour une arrivée prévue à La Rothière à 17h40



Parc
naturel
régional
de la Forêt d'Orient